
Lois 2020

Erratum

Projet de loi n^o 32
(2020, chapitre 12)

**Loi visant principalement à favoriser l'efficacité
de la justice pénale et à établir les modalités
d'intervention de la Cour du Québec
dans un pourvoi en appel**

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 12 août 2020,
152^e année, n^o 33, p. 3381.

Compte tenu de la motion de renumérotation du projet de loi n^o 32, dûment adoptée par l'Assemblée nationale le 3 juin 2020, l'article 173 de la Loi visant principalement à favoriser l'efficacité de la justice pénale et à établir les modalités d'intervention de la Cour du Québec dans un pourvoi en appel, tel qu'il a été publié à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, 12 août 2020, doit se lire en remplaçant, dans le paragraphe 1^o, « , 64, 74 » par « et 64, du paragraphe 1^o de l'article 74, ».

73186